



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> 26559	De <b>M. Vincent Ledoux</b> ( UDI, Agir et Indépendants - Nord )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Solidarités et santé		<b>Ministère attributaire</b> > Solidarités et santé
<b>Rubrique</b> > pharmacie et médicaments	<b>Tête d'analyse</b> >Insuffisance de la couverture vaccinale de la rougeole	<b>Analyse</b> > Insuffisance de la couverture vaccinale de la rougeole.
Question publiée au JO le : <b>11/02/2020</b> Réponse publiée au JO le : <b>07/04/2020</b> page : <b>2688</b> Date de changement d'attribution : <b>16/02/2020</b>		

### Texte de la question

M. Vincent Ledoux interroge Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la couverture vaccinale de la jeune population française par le ROR. En effet, on constate ces dernières années une recrudescence des cas de rougeole, infection virale éruptive aiguë, extrêmement contagieuse, susceptible d'être à l'origine de séquelles importantes voire létales. Des études récentes menées par le département génétique de la *Harvard Medical School* démontrent même qu'une atteinte par le virus de cette maladie infantile (elle touche essentiellement les enfants en bas âge et les jeunes adultes), réduirait à celles d'un nouveau-né les protections accumulées à force d'infections virales et bactériennes et entraverait la capacité de l'organisme à créer de nouveaux anticorps. Si la loi rendant obligatoires depuis le 1er janvier 2018, pour les enfants de moins de 2 ans, onze vaccins à l'instar du ROR, l'OCDE indique que le taux de vaccination contre la rougeole pour les petits Français n'est que de 91 %, soit 4 points en-dessous de la moyenne mondiale et 6 comparé aux jeunes Allemands. Aussi, il souhaiterait connaître les mesures qui pourraient être prises par le Gouvernement pour convaincre les plus réticents de la nécessité de cette vaccination pour éviter toute complication et ainsi accroître cette couverture vaccinale pour la rendre optimale.

### Texte de la réponse

La France a connu, ces dernières années, plusieurs épisodes épidémiques de rougeole en lien avec l'extrême contagiosité de cette maladie conjuguée à l'insuffisance de couverture vaccinale. Plusieurs mesures ont été prises depuis 2017 en faveur d'une politique vaccinale forte afin d'atteindre les objectifs de couverture vaccinale pour la rougeole, les oreillons et la rubéole (ROR) fixés par l'Organisation mondiale de la santé (OMS) à 95%. L'impact de l'obligation vaccinale contre la rougeole pour les nourrissons nés à partir du 1er janvier 2018 s'est traduit par une augmentation de 2.2 points de la couverture vaccinale 1 dose de ROR chez les enfants nés en 2018 comparativement à ceux nés en 2017 (87.2% en 2018 contre 85% en 2017). La mise en place d'un site dédié à la vaccination ([vaccination-info-service.fr](http://vaccination-info-service.fr)) depuis avril 2017, les documents pédagogiques de promotion de la vaccination pour le grand public et les professionnels élaborés par Santé publique France, la première campagne sur la vaccination menée en avril et en septembre 2019 à la radio et à la télévision permettent aux citoyens de mieux comprendre les enjeux liés à la vaccination et d'améliorer leur adhésion. En lien avec l'OMS EURO, le ministère en charge de la santé entouré d'un groupe d'experts multidisciplinaire procède actuellement à l'actualisation du plan d'élimination de la rougeole et de la rubéole. La mise en œuvre de ce plan associé à la mobilisation des professionnels de santé, acteurs majeurs de vaccination en France, devrait permettre d'atteindre cet



objectif. Au-delà de ces mesures à long terme, le ministère en charge de la santé a publié une nouvelle instruction relative à la conduite à tenir autour d'un ou plusieurs cas de rougeole afin de limiter au plus tôt la diffusion des cas et de circonscrire les épidémies.